

Communiqué
Assemblée Générale
Compte-rendu
Correction

Le compte-rendu de l'assemblée générale, en date du 13 mai 2009, comportait une erreur.

Il fallait lire dans le premier paragraphe du communiqué :

L'assemblée générale réunie à Cluses le 13 mai 2009 a approuvé l'ensemble des résolutions qui lui étaient soumises, à l'exception de la troisième résolution de la partie extraordinaire. L'assemblée a ainsi décidé le versement d'un dividende net de 4,80 € par action au titre de l'exercice 2008, en baisse de 12,7% par rapport au précédent, et fixé la date de paiement de ce dividende au 27 mai 2009.

au lieu de :

L'assemblée générale réunie à Cluses le 13 mai 2009 a approuvé l'ensemble des résolutions qui lui étaient soumises. Elle a ainsi décidé le versement d'un dividende net de 4,80 € par action au titre de l'exercice 2008, en baisse de 12,7% par rapport au précédent, et fixé la date de paiement de ce dividende au 27 mai 2009.

Le 26 juin 2009

Rappel

Somfy est structuré en deux branches distinctes : l'une, Somfy Activités, dédiée au core business du Groupe, à savoir l'automatisation des ouvertures et des fermetures de la maison et du bâtiment ; et l'autre, Somfy Participations, dédiée aux investissements et participations dans des entreprises industrielles situées en dehors du core business du Groupe.

Contacts

Somfy : Nicolas Duchemin – Tel : 04 50 40 48 49
Shan : François-Xavier Dupont – Tel : 01 44 50 58 74

Calendrier

Publication du chiffre d'affaires du premier semestre : 24 juillet 2009

<http://www.somfyfinance.com>